

Intitulé
des écrits professionnels
garantissant le respect des droits
des usagers dans les
établissements médico-sociaux
secteur du social et médico-social

Référence

FOR 205 - 1

Formateur

Juriste et formatrice dans le
secteur du médico-social

Prérequis

Exercer dans le secteur social et
médico-social

Public ciblé

Professionnel(les) en ESSMS
amené(e) à rédiger des écrits
professionnels dans le cadre de sa
fonction

Lieu

- Sur l'établissement en intra

Durée

- 3 jours *
- 21 heures de formation *

Prix Intra 1 300 € / jour *

Prix Inter 150 € / jour

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

* le module d'un jour concernant l'initiation à la
méthode FALC peut-être séparé des autres
objectifs opérationnels ou ne pas être retenu.

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019
F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

Des écrits professionnels garantissant le respect des droits des usagers dans les établissements médico-sociaux

La Loi du 2 janvier 2002 sur l'action sociale et médico-sociale, a obligé les travailleurs sociaux à intégrer la culture de l'écrit. La recherche permanente de qualité avec les nécessités de traçabilité et d'information sont des priorités, l'importance accordée aux écrits est de plus en plus grande. Les secteurs sanitaire, social et médico-social n'échappent pas à cette évaluation. L'écrit est devenu un outil de référence indispensable de la communication au sein des établissements et services, tout en veillant au respect des droits des personnes vulnérables.

Objectifs Opérationnels :

- Inscrire les écrits professionnels dans un cadre juridique repérant, identifier les liens entre droit des usagers et obligations professionnelles qui en découlent ;
- Identifier le rôle des transmissions écrites, en déduire des principes rédactionnels
- Ecrire pour être compris par les usagers.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et être capable de respecter au quotidien les conditions de transmission des informations touchant la vie privée des usagers dans le respect du secret professionnel ;
- Repérer les différents types d'écrits contenu dans le dossier de l'utilisateur, en déduire des règles concernant l'accès à ces informations pour le professionnel et pour l'utilisateur ;
- Comprendre le rôle des transmissions écrites, être capable de les rédiger en respectant les principes d'opportunité, de précision et de neutralité ;
- Améliorer ses écrits professionnels dans l'objectif de les rendre plus accessibles aux usagers.

Contenu

Contexte Législatif des écrits professionnels

- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : ses impératifs.
- Décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016 relatif à la déclaration des événements indésirables ;
- Le droit à la confidentialité des informations concernant l'utilisateur, le droit d'accès au dossier par l'utilisateur, le secret professionnel ;
- Les conditions de transmission des informations sensibles au sein de l'équipe et en dehors de l'équipe ;
- Le rôle et les caractéristiques des transmissions écrites ;
- Les principes de la méthode FALC A Lire Facile à Ecrire.

Les points forts de cette formation / Méthodes :

- Apports théoriques (diaporama et support papier) ;
- Echanges à partir des connaissances ou des représentations ;
- Analyses de situations, productions existantes dans l'établissement ;
- Exercices de rédaction de transmission ;
- Exercices de rédaction en application de la méthode FALC, traduction d'extraits d'écrits.

Intitulé

Les écrits professionnel dans le
secteur du social et médico-social

Référence

FOR 205 - 1

Formateur

Juriste et formatrice dans le
secteur du médico-social

Prérequis

Exercer dans le secteur social et
médico-social

Public ciblé

Professionnel(les) en ESSMS
amené(e) à rédiger des écrits
professionnels dans le cadre de sa
fonction

Lieu

- Sur l'établissement en intra
- à Mende en inter

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences** : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- **Une évaluation par objectif** : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.
- **Quizz**

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com